

Séance du 20 février 2008

Le vingt février deux mil huit à dix huit heures, le conseil municipal de LEGNY s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur J. JOVILLARD, Maire.

Etaient présents : Messieurs JOVILLARD, VIEUX, GUNTHER, RATTON, MORRA, THIOLAIRON, DEVOS, MERLE.

Etaient présents (membres du CCAS) : Mesdames DUPUIS, JANDARD, MAYNAND, Monsieur RODET

Etait excusé : Monsieur QUEYREL.

En début de séance, Monsieur le Maire accueille les élus présents en leur rappelant qu'il s'agit de la dernière séance de leur mandature et que lui-même doit présider sa 250^{ème} séance de conseil et présente son 25^{ème} budget communal.

La séance du jour se divise en deux : une séance du conseil municipal classique, une séance vote des budgets avec le CCAS.

VOIRIE

Monsieur Dominique DEVOS signale la réunion de la commission voirie afin d'arrêter le planning des travaux 2008. L'allocation financière de la CCPBO revient au niveau 2006, soit 13.000 € Il y a lieu de prévoir en priorité la réfection de l'entrée du chemin de St Paul (côté bourg) en complément des travaux du parking.

PLU

Monsieur le Maire fait le point sur la visite qu'il a effectuée à la DDE de GLEIZE avec les services instructeurs des permis de construire. Au cours de cette séance, il a été rappelé les textes inscrits au rapport de présentation lors de l'élaboration de notre PLU. Il est en particulier relevé « le principe de mise en œuvre du PLU se fera en deux temps. Ces deux temps sont conditionnés par la question de l'assainissement collectif et du raccordement à la station d'épuration du BREUIL et à son fonctionnement effectif. En conclusion, les zones UA et UB ne peuvent dans un premier temps qu'autoriser la gestion du bâti existant au regard des insuffisances en matière d'assainissement. Il sera donc appliqué un règlement strict interdisant dans l'immédiat toutes constructions nouvelles ». L'application de ce texte interdit donc de donner une suite favorable aux demandes de permis de construction en cours (au nombre de 5).

ECOLES

Deux courriers nous sont adressés par l'académie :

- un sur les rythmes scolaires : lors de la rentrée du 2 septembre 2008, toutes les écoles publiques du Rhône adopteront la semaine scolaire de 24 heures sans utilisation du samedi matin ni du mercredi matin.
- un deuxième concernant les heures de soutien scolaire pour les enfants en difficultés des classes de CM1 et CM2, en particulier pour les matières français et mathématique. Ces heures se faisant bien évidemment avec les enseignants dans les locaux scolaires.

Monsieur le Maire a fait le point avec la directrice de l'école sur l'évolution des effectifs en prenant bien évidemment en compte les entrées et départs en 6^{ème} :

- 2007.2008 : 60 élèves,

- 2008.2009 : 62 élèves
- 2009.2010 : 72 élèves
- 2010.2011 : 82 élèves.

Il faut noter que le seuil de la troisième classe se situerait à 71 élèves.

ZONE ARTISANALE LA GARE AUX PONTS TARRETS

Monsieur le Maire a fait le point avec Monsieur BODURET sur les activités se créant sur son lotissement situé ZA la gare aux ponts tarrets. Sont à venir :

- au rez-de-chaussée : un cuisiniste, un magasin d'optique.
- au premier étage : un infographiste, une agence de voyages, une agence immobilière, un concepteur de logiciel.
- au deuxième étage : abandon du projet hôtel et transformation en logements.

TRAVAUX SUR LE SOANAN

Depuis le 6 février 2008, les travaux de construction du nouveau pont sur le SOANAN ont commencé. Ce pont donnera accès sur le nouveau giratoire situé au bas de la route de TARARE et récupérera celle d'AMPLEPUI. Durée des travaux : 6 mois. Il y aura lieu de s'intéresser et de participer aux travaux de fermetures de la D13 à la hauteur du lotissement SARRAZIN et de la remise en état des chemins du PDIPR, VTT et de la voie du tacot. Le point se fait tous les mercredis matins sur le chantier.

S.P.A.

Monsieur le Maire propose au conseil la signature d'une convention avec la SPA pour la prise en charge de captures et d'enlèvement des animaux sur le territoire de la commune. Acceptation à l'unanimité.

DIVERS

Deux courriers ont été adressés :

- au propriétaire (Monsieur COELHO) d'un bâti situé à BILLY menaçant ruine pour lui signaler la possible ouverture par la mairie d'une procédure d'urgence qui entraînerait la nomination d'un expert afin d'examiner l'état du bâti.
- à Monsieur GACHET pour faire enlever les carcasses (châssis de véhicules) installées le long du chemin montant à la Flachère et ceci dans le cadre des travaux du SOANAN et la reprise de l'aménagement des divers chemins (PDIPR, voie des pierres dorées, VTT).

SOUS DES ECOLES

La présidente du sou des écoles nous adresse deux courriers :

- un pour signaler l'organisation d'un vide grenier pour le dimanche 18 mai 2008,
- l'autre pour demander l'octroi d'une subvention de 300 € pour l'organisation de Noël 2008.

Monsieur le Maire rappelle le principe retenu pour les associations :

- chaque association doit s'autogérer et assurer son propre financement pour l'organisation de manifestations. Il est rappelé que seule une association dans sa phase de démarrage peut solliciter une aide.
- néanmoins, afin de faire un geste, le conseil accepte l'allocation d'une subvention de 200 € afin d'aider le sous des écoles en demandant à Monsieur le Maire de rappeler à Madame la Présidente les règles convenues.

DOSSIERS

Monsieur le Maire fait à nouveau le point sur le dossier parking bourg :

- le repérage des bornes a été fait par le Cabinet CAPIAUX,
- le marquage par un ruban de chantier a été posé en limite du terrain afin que les exploitants riverains nous signalent les difficultés éventuelles pour l'exploitation des vignes.
- la sortie du parking, côté chemin de St Pol, a fait l'objet d'une nouvelle réunion avec la famille RONDIER.
- Dès semaine 9, une dernière réunion sera programmée avec la société APPIA pour finaliser la description des travaux sur le pourtour du parking, définir la sortie St Paul, chiffrer la valeur du **gore**, objet de la transaction avec la famille RONDIER qui accepte le principe de l'établissement d'un droit de passage moyennant la livraison d'un certain volume de matériaux.

Les élus ont remis leur proposition des appellations de noms de rues, places et impasses pour le bourg et hameau de BILLY. Une dernière réunion est prévue samedi 23 février 2008 pour finaliser ce dossier. La prochaine étape :

- l'information sur le site internet de la commune,
- la diffusion de l'information aux administrés,
- les inscriptions sur les différents supports (cadastre, documents administratifs).

Avec l'arrivée à 19H des délégués du CCAS, Monsieur le Maire passe à la partie présentation et vote des budgets.

COMPTE ADMINISTRATIF 2007

BUDGET CCAS	
FONCTIONNEMENT DEPENSES	FONCTIONNEMENT RECETTES
2.100,45 €	3.504,24 €

BUDGET COMMUNE	
FONCTIONNEMENT DEPENSES	FONCTIONNEMENT RECETTES
194.401 €	277.803 €
INVESTISSEMENT DEPENSES	INVESTISSEMENT RECETTES
251.307 €	206.215 €
CUMUL DEPENSES	CUMUL RECETTES
445.708 €	484.019 €

Dans l'analyse de Monsieur le Maire, il est à noter :

- un écart record dans la rubrique fonctionnement du à la maîtrise des charges et une évolution sensible de recettes (en particulier des baux commerciaux). Cet écart se reportant sur l'investissement, ces derniers étant fait sans charge d'emprunts nouveaux.

Selon l'usage, Monsieur le Maire quitte la salle du conseil, le doyen de l'assemblée (Monsieur Michel VIEUX) préside et met au vote les comptes 2007 présentés. Acceptation à l'unanimité des membres présents.

Présentation du budget prévisionnel 2008 :

CCAS

S'équilibre avec la somme de 2.753 € Monsieur le Maire rappelle que ce budget ne comporte que les sommes concernant l'organisation de la journée Personnes Agées, une somme de 400 € est néanmoins sortie pour les secours éventuels. Les recettes proviennent de la subvention de (600 €) et du remboursement des frais du repas annuel.

BUDGET COMMUNAL

Fonctionnement dépenses : 213.196 €

Fonctionnement recettes : 280.274 €

Soit un écart positif de 67.078 € reversé à l'investissement.

Monsieur le Maire signale une augmentation de la masse salariale compensée par la réduction de la rubrique « frais de nettoyage des locaux » expliquée par la résiliation du contrat de la société Objectifs Services, et l'augmentation des heures de travail de Madame Priska PLASSE reprenant les travaux d'entretien des locaux.

Ce budget est proposé sans hausse des taux d'imposition (identiques à 2007).

Les diverses dotations de l'état ne sont pas encore connues dans ce cas de figure, il n'a été repris que les valeurs 2007. Il y aura donc un bonus lors de la notification officielle de ces valeurs.

Investissements : sont prévus dans cette rubrique :

Caution	3000
Parking bourg	108.800 €
Acquisition terrain la halle aux ponts tarrets	20.500 €
Signalisation rues	11.700 €
Divers matériel école	2.000 €
Logiciels mairie	7.300 €
Aire de jeux et bâtiments communaux	33.000 €

Il est signalé que l'ensemble de ces investissements se fait sans recours à l'emprunt. Et en notant que notre taux d'aide au conseil général est redescendu à 40 % au lieu de 45 % précédemment.

Le budget total s'équilibre à 497.324 € représenté en :

- fonctionnement : 280.274 €

- investissement : 217.050 €

Après vote, ce budget est accepté à l'unanimité.

En complément, Monsieur le Maire fait le point des annuités d'emprunts à rembourser qui verront la fin de remboursement en :

2007	Acquisition immeuble	323 € par an	
2012	Réhabilitation logement	8.329 €	12.108 € par an

2012	Cimetière – salle des fêtes	3.719 €	
2017	Coût école	5.985 €	10.129 €par an
2017	Acquisition la halle	4.144 €	